

**Zeitschrift:** Tracés : bulletin technique de la Suisse romande  
**Herausgeber:** Société suisse des ingénieurs et des architectes  
**Band:** 138 (2012)  
**Heft:** 05-06: Contrôler l'eau

**Vereinsnachrichten:** Pages SIA

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 04.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## 158<sup>E</sup> SÉANCE DE LA ZOK

La Commission centrale des règlements (ZOK) a dans ses tiroirs quelques projets en réserve pour l'année 2012 : sa séparation de la Commission centrale des normes et des règlements (ZNO) et l'aboutissement de certains projets importants au second semestre.

### Renouvellement et nouveaux membres

Le 10 février 2012, la première séance de l'année de la ZOK a eu lieu à Zurich en présence de la quasi totalité des membres. Erich Offermann, le président, s'est fait une joie d'accueillir, pour la première fois au sein de cette assemblée, Andrea Lenggenhager, directrice du service d'urbanisme de Soleure (Stadtbauamt Solothurn). Après une longue interruption, une représentante de la Conférence de coordination des services de la construction et des immeubles des maîtres d'ouvrage publics (KBOB) siègera donc de nouveau au sein de la ZOK, un retour salué comme il se doit compte tenu notamment de la scission de la ZNO évoquée plus haut. Nouveau visage également, Jean-Bernard Duchoud, représentant de l'Office fédéral des routes (OFROU) succède à Alfred Testuz qui s'est retiré de la ZOK après presque huit années d'activité. Enfin, cette réunion était également une première pour Patrick Gartmann qui préside la commission SIA 103 pour les prestations et honoraires des ingénieurs civils depuis la fin de l'année 2011.

### Décisions

Les membres présents ont dû se prononcer sur deux demandes relatives à la variation de prix. Il a été décidé à l'unanimité de valider pour mise en consultation la norme contractuelle SIA 123 *Variation de prix : procédure selon l'indice des coûts de production* (ICP) (voir encadré). La seconde demande

réclamant la mise à disposition de documents électroniques d'application relatifs aux normes de la série *Variation de prix* a également été approuvée. Elle doit être maintenant transmise à la ZNO. En complément des normes, il est ainsi prévu de placer sur Internet des formulaires de calcul permettant de procéder à un décompte correct de la variation de prix. Si la ZNO approuve elle aussi cette demande, les documents d'application seront mis à disposition sur le site Internet de la SIA parallèlement à la publication des nouvelles normes.

Autre point inscrit à l'ordre du jour, l'instauration d'un groupe de réflexion dont feraient partie, à proportion égale, des membres des commissions SIA 142/143 pour les concours et mandats d'études ainsi que SIA 144 pour le choix de planificateurs par appel d'offres. Ce groupe s'est vu attribuer la tâche de compiler les bases de décision de la ZOK et de préparer une demande concernant le lancement du projet Concours léger.

Quant à la révision du règlement SIA 110 concernant les prestations et honoraires des urbanistes, l'avancée dans l'élaboration de ce projet a montré que les objectifs initiaux étaient difficiles à mettre en œuvre, d'où également des répercussions sur le calendrier. La ZOK a donc opté d'une seule voix pour la démarche suivante : d'ici à la prochaine séance, les bases nécessaires seront compilées afin de pouvoir lancer la mise en consultation. Si cet objectif n'est pas atteint, le projet sera arrêté et fera l'objet d'une réorientation.

### Actualités des commissions

La ZOK a ensuite fait le point sur la révision des prestations et honoraires (RPH) en cours. Le remaniement des RPH 102 pour les architectes, RPH 103 pour les ingénieurs civils et RPH 108 pour les ingénieurs mécaniciens et électriciens ainsi que les ingénieurs spécia-

lisés dans les installations du bâtiment est en bonne voie. Le modèle de prestations SIA 112 a également été intégré à cette campagne de révision dès le milieu de l'année 2011. Les travaux sont coordonnés par le groupe INFOR spécialement mandaté à cet effet. Dans les mois à venir, les autres commissions sur les honoraires ainsi que les commissions d'adjudication seront informées des changements prévus. La consultation publique doit avoir lieu cet été.

Michel Kaeppli,  
Normes et Règlements SIA

### Mise en consultation de la norme SIA 123

La SIA soumet à consultation le projet de norme SIA 123 *Variation de prix : procédure selon l'indice des coûts de production* (ICP). Le projet en consultation et le formulaire Word établi pour les prises de position sont disponibles sur le site Internet de la SIA à l'adresse suivante : [www.sia.ch/vernehmlassungen](http://www.sia.ch/vernehmlassungen). Merci d'utiliser le formulaire officiel pour transmettre vos prises de position par e-mail à : [michel.kaeppli@sia.ch](mailto:michel.kaeppli@sia.ch). La mise en consultation prendra fin le 26 avril 2012.

## 51<sup>E</sup> SÉANCE DE LA ZNO

Lors de la séance du 28 février 2012, la Commission centrale des normes et des règlements (ZNO) a clos onze projets, en a lancé officiellement quatre et en a proposé quatre nouveaux.

Une fois par an, la ZNO retire du système de suivi des projets qui sont en vente depuis au moins un an. Cette année, onze projets et 16 documents étaient concernés. Seuls quatre de ces documents abordaient de nouvelles thématiques (recommandation SIA 113 FM adapté à la planification et à la réalisation de constructions, norme SIA 384/6 Sondes géothermiques, cahier technique 2030 Béton de recyclage et cahier technique 2032 L'énergie grise des bâtiments). Pour les autres il s'agissait de révisions.

Voici maintenant un certain temps qu'aucune approbation pour publi-

cation n'avait été envisagée. La révision de la norme SIA 380/1 *L'énergie thermique dans le bâtiment*, du cahier technique SIA 2031 *Certificat énergétique des bâtiments* (Energieausweis für Gebäude) et de la recommandation SIA 431 *Evacuation et traitement des eaux de chantier a été validée pour remanement*. Cette dernière fait l'objet d'une étroite collaboration avec l'Association suisse des professionnels de la protection des eaux (VSA). La prise en charge de l'élaboration d'un cahier technique SIA 2048 *Optimisation de l'exploitation* (Betriebsoptimierung) a également été approuvée.

Quant aux suggestions de projets, elles ont porté sur les révisions des deux normes SIA 256 *Plafonds suspendus en éléments préfabriqués* et SIA 416/1 *Indices de calcul pour les installations du bâtiment*. Deux projets sans visée normative doivent être travaillés pour être présentés sous forme de requête. Le premier projet vise à élaborer des outils concrets, susceptibles de déboucher sur des avancées politiques dans les questions de responsabilité découlant des exigences contradictoires auxquelles est soumis un ouvrage. Le groupe chargé de cette préparation s'est donc limité aux problèmes de sécurité (garde-corps), mais il est possible d'élargir la demande du projet. Un sondage portant sur ces thèmes d'une grande actualité sera lancé dans l'un des prochains numéros de *TRACÉS*.

De même, la demande de remaniement des instruments de calcul pour les normes 121 et suivantes (variation de prix), en partie en cours d'élaboration ou déjà publiés, ne concernait aucun projet de norme. La ZNO assume ainsi pour la première fois la responsabilité officielle des documents dits d'application. Il s'agit de guides qui ne prétendent à aucune déclaration normative en soi, mais sont censés toutefois fournir une

interprétation ou faciliter grandement l'application des normes. Par ailleurs, la commission a débattu de la révision du règlement R48 pour les normes et les règlements et présenté également la nouvelle plateforme Internet pour les commissions de la SIA.

Markus Gehri,  
responsable Normes et Règlements SIA

## AFFILIATIONS À LA SIA AU 4<sup>E</sup> TRIMESTRE 2011

Lors du quatrième trimestre 2011, la SIA a accueilli 32 nouveaux membres bureaux et deux succursales de bureaux déjà affiliés. 162 personnes ont rejoint la SIA à titre individuel. 15 étudiants et six professionnels ont obtenu le statut de membre associé. Au nom de la SIA, la direction et le secrétariat général souhaitent la bienvenue aux nouveaux membres.

### Membres bureaux

Mancusi Design, Lausanne  
YOCA concept SA, Collombey  
Betelec SA, Neuchâtel  
Betelec SA, Givisiez  
Betelec SA, Genève  
RWB Fribourg Sàrl, Broc (succursale)

### Membres individuels

*Section Fribourg*  
Schafer Reto, MSc in Earth Sc., Tontlingen

### Section Genève

Allimann Michaël, arch. dipl. EPF, Genève  
Bauer Natacha, arch. dipl. EPF, Chêne-Bougeries  
Bazan Sanchez Nancy, arch. dipl., Genève  
Besson Norbert, ing. HES/REG A, St-Cergues  
Bonnet Pierre, arch. dipl. EPF, Cologny  
Bregman Thomas, arch. dipl. EPF, Genève  
Chabounia Boukhemis, arch. dipl., Genève  
El Alam Rania, MA arch., Genève  
Henry Jérôme, ing. géom. top. ESGT, Ayzé

Liengme Daniela, arch. dipl. IAUG, Genève

Lopes Fernando, arch. dipl. EPF, Genève  
Marche Xavier, ing. dipl. EPF, Carouge  
Meier Philippe, arch. dipl. EPF, Genève  
Ponzo Francesco, ing. civil dipl., Carouge

### Section Jura

Burri Pascal, arch. HES/REG A, Soyhières  
Oriet Mélanie, ing. for. EPF, Montavon

### Section Vaud

Alonso Provencio Marta, arch. dipl., Lausanne  
Brodard Bernard, arch. dipl. EAUG, St-Prex  
Lemmin Nicolas, arch. dipl. EPF, Lausanne  
Piguet Sébastien, ing. EPF, Prilly  
Roelfstra Guido, dr. ing. civil dipl. EPF, Orbe  
Santiago José-Luis, arch. dipl. EPF, Genève  
Thévenaz Matthieu, arch. dipl. USI, Yverdon-les-Bains

### Section Valais

Boillat Jérôme, Ing. civil dipl. EPF, Collombey

### Membres associés

#### Section Vaud

De Reynold Jean-Baptiste, arch. HES, Versonnex  
Hanhart Denis, ing. HES en électr., Nyon

### Membres associés étudiants

#### Section Fribourg

Bidari Payam, Lausanne

#### Section Vaud

Bidari Payam, Lausanne  
Zakurdaev Andrey, Lausanne

Contact pour membres et toutes personnes intéressées :  
Tél. 044 283 15 01, [member@sia.ch](mailto:member@sia.ch)

SIA-Service pour membres bureaux :  
Tél. 044 283 63 63, [contact@siaservice.ch](mailto:contact@siaservice.ch)  
Informations et prestations :  
<[www.siaservice.ch](http://www.siaservice.ch)>